



Héning-Beaumont

Mairie d'Héning-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Héning-Beaumont Cedex

Direction de la Culture et de la Vie Locale

Affaire suivie par :

Linda MIELOT – Responsable des Evénements Culturels

Tél. : 03.21.74.99.99

Mail : linda.mielot@mairie-heninbeaumont.fr

Héning-Beaumont, le 04 FEV. 2025

Objet : Mise en concurrence pour des ateliers d'animation culturelle

Madame, Monsieur,

La commune d'Héning-Beaumont met à disposition le domaine public dans son théâtre municipal « L'Escapade » afin d'y accueillir des ateliers rémunérés à destination des habitants de la ville et des alentours souhaitant s'initier aux diverses disciplines dans un lieu et des salles qui y sont dédiés selon un planning d'occupation annuelle de septembre à juin.

En considération de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public et dans un souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains, la commune a mis en place un dossier de candidature pour l'élaboration de son planning d'ateliers et l'occupation de ses salles.

La municipalité recherche donc des partenaires en capacité d'animer des ateliers ou des cours dans les disciplines suivantes :

- Yoga, à raison de 2h30 par semaine
- Anglais, à raison de 5h00 par semaine
- Théâtre, à raison de 4h30 par semaine
- Salsa, à raison de 4h15 par semaine
- Danse, à raison de 4h00 par semaine
- Cirque, à raison de 2h30 par semaine

La commune s'engage à évaluer les candidats selon les critères suivants :

- **50% sur le prix de la prestation**
- **25% sur les diplômes, certifications des intervenants**
- **25% sur l'expérience professionnelle**



Votre candidature sera étudiée à partir :

1. de l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis,
3. Copie des diplômes

La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non règlementées

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.

Le dossier de candidature complet est à retourner par courrier ou par mail avant le **vendredi 28 février 2025 à 14 h 00**, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence Ateliers d'animation culturelle
1 place Jean Jaurès
BP 90109
62252 HENIN BEAUMONT cedex
Mail : linda.mielot@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Steve BRIOIS



Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais



DOSSIER DE CANDIDATURE
Mise en concurrence
Ateliers Yoga, Théâtre, Cirque, Anglais, danse, Salsa

Date de réception de la demande / /

Date limite d'inscription le 28/02/2025 à 14h00

Théâtre municipal de L'Escapade

Informations personnelles :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse : n° rue

Code postal : Ville :

Téléphone :

Tél portable (du responsable) :

E-mail :

Site web :

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES :

Nom prestataire :

N° rue :

Code postal : Ville :

Pays

Téléphone : Fax

E-mail :



Documents nécessaires :

La recevabilité d'une inscription est liée impérativement à l'envoi du dossier complet comprenant :

- Fiche administrative dûment remplie
- Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme)
- Devis complet
- IBAN
- Argumentation relative à l'acceptation de votre dossier :

J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et conformes à la réglementation en vigueur.

Fait

à.....

Le.....

Signature et tampon :

Cadre réservé à la commission d'attribution

Dossier complet : Oui Non

Décision de la commission :

- accepté :
- en attente :
- refusé :
- Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

